

Chimie : l'emploi d'abord

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **33 (1996)**

Heft 1248

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1025325>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Pauvres riches rançonnés

LES INÉGALITÉS SE CREUSENT

Etats-Unis

En 1978, 1% de la population détient 22% de la fortune; en 1992, 42%.

Grande-Bretagne

En 1977, les 20% des contribuables situés au sommet de l'échelle des revenus gagnaient 4 fois plus que les 20% du bas de l'échelle. En 1991, les plus riches gagnent 7 fois plus que les plus pauvres.

Zurich

La répartition des revenus est restée relativement équilibrée au cours de l'après-guerre. Au début des années 80, on commence à observer une tendance à la concentration vers le haut de l'échelle des revenus: en 1983, le dixième le plus riche gagne 37 fois plus que le dixième le plus pauvre; en 1991, 48 fois plus.

(jd) Le Conseil fédéral ne veut pas toucher à l'impôt fédéral direct (IFD). Il rejette aussi bien l'initiative de l'Union suisse des arts et métiers – suppression pure et simple de l'IFD – que le contre-projet d'une commission du Conseil des Etats – allègement de l'IFD et augmentation compensatoire de la TVA. Décision de la chambre des cantons au cours de la présente session.

La fiscalité directe n'a pas bonne presse. C'est qu'elle touche très visiblement et donc douloureusement le contribuable lorsque ce dernier reçoit son bordereau de taxation, au contraire des impôts indirects, noyés dans le prix des biens et des services. Cette mauvaise réputation, largement répandue dans toutes les couches de la population, sert de levier à une vaste offensive contre la progressivité de l'impôt direct. Aux Etats-Unis, le multimillionnaire Steve Forbes, candidat républicain à la présidence, fait campagne pour un taux unique de 17%. En Allemagne, les libéraux en pleine déroute tentent de se refaire une santé électorale en prônant une atténuation de la progressivité de l'impôt, jugée «confiscatoire».

L'argumentation des «réformistes» se garde bien sûr d'évoquer l'effet le plus concret d'une telle mesure: moins d'impôts pour les revenus élevés. Elle s'appuie plutôt sur une apparente logique qui associe fiscalité plus légère et croissance économique pour le bien-être de tous. L'impôt direct pénalise l'épargne et décourage l'effort et l'initiative individuels, au détriment du dynamisme des entreprises. Le livre blanc des grosses têtes de l'économie helvétique entonne la même antienne.

Malheureusement pour les «réformistes», les faits économiques ont la vie dure. Comme le rappelle l'hebdomadaire *Die Weltwoche* (25 janvier 1996) l'augmentation de la pression fiscale aux Etats-Unis n'a pas empêché l'épargne de croître. Pas plus que la très forte progressivité de l'impôt en Suède n'a empêché ce pays, au cours des vingt-cinq dernières années, de connaître une croissance économique plus dynamique que la Suisse.

Il faut faire un sort à cette psychologie de bazar qui prétend que l'impôt tue l'effort: si les bénéficiaires de revenus confortables s'investissent dans leur travail, c'est plus par intérêt, par ambition que pour empocher quelques milliers de francs supplémentaires. Par contre, le fait est établi qu'au cours des dernières années, la disparité entre les revenus s'est considérablement accrue. Dès lors des cadeaux fiscaux aux privilégiés ne sont pas de mise. Bien au contraire. Les besoins sociaux, qui résultent autant du vieillissement de la population que d'un marché du travail déprimé exigent un effort supplémentaire des contribuables aisés. ■

Vous avez dit social?

(jd) Au cinéma, au théâtre, dans les musées et les transports publics, pour les services bancaires et pour de nombreuses prestations encore, les personnes âgées bénéficient de prix et de tarifs réduits, le fameux tarif AVS. Le troisième âge en Suisse est-il donc sur la paille? Si l'on en croit les données statistiques disponibles, tel n'est pas le cas. Un relevé fiscal selon les classes d'âge effectué dans le canton de Zurich en 1991 indique que les retraités disposent d'une fortune nette moyenne plus de trois fois supérieure à celle des actifs. Leur revenu net moyen est légèrement moins élevé que celui des 35-65 ans mais supérieur à celui des 20-35 ans. Certes de nombreuses personnes âgées ne roulent pas sur l'or et les valeurs moyennes indiquées ci-dessus cachent des disparités plus marquées que celles qui existent entre les actifs.

Il n'en reste pas moins que ces privilèges accordés au troisième âge constituent une aberration du point de vue de la politique sociale. D'une part ils sont accordés à une classe d'âge financièrement très hétérogène et favorisent donc des personnes qui n'en ont nul besoin, au détriment d'individus plus jeunes dans le besoin. D'autre part, en abaissant le coût de certaines prestations, ils imposent aux retraités les plus démunis des choix de consommation qui ne correspondent pas forcément à leurs besoins. Une politique véritablement sociale consisterait à garantir un revenu décent à toutes les personnes âgées, notamment en adaptant les prestations complémentaires à l'AVS, afin qu'elles puissent satisfaire librement leurs désirs. ■

L'emploi d'abord

(jd) Les syndicats de la chimie bâloise ont finalement cédé aux exigences patronales: à l'avenir, ils ne participeront plus à la première phase des négociations salariales qui se dérouleront au sein des entreprises (DP1245).

Les salariés valaisans de Ciba-Geigy, par contre, continuent la lutte, puisqu'ils ont porté le conflit devant l'office cantonal de conciliation. Dans une région fortement touchée par le chômage, ils ne revendiquent pas d'augmentations salariales. S'ils tiennent à la présence syndicale lors des négociations, c'est pour obtenir des garanties quant à l'emploi, voire même la création de nouvelles places de travail. Ils proposent donc un pacte pour l'emploi, une manière de renouveler

Un exercice raté

PRINCIPE DE BASE

Défini en 1987 par la commission Brudtland, inscrit en 1992 dans la convention de Rio, il fait obligation aux 182 Etats signataires, dont la Suisse, de prendre les mesures indispensables à son respect.

(jd) Développement durable: développement qui répond aux besoins actuels de la population sans léser ceux des générations futures. Le principe est simple et relève du sens élémentaire de la survie de l'espèce. Si simple soit-il, son application, par contre, heurte de front les habitudes et les intérêts en place. Illustration.

La Suisse fait en général figure d'élève appliqué lorsqu'il s'agit de respecter le droit international. En mars 1993, le Conseil fédéral charge un groupe de travail interdépartemental (IDARio) – 17 offices représentés – d'élaborer un plan d'action, de manière que notre pays puisse faire bonne figure lors du premier bilan de l'après Rio que tirera l'ONU en 1997.

Le rapport présenté la semaine dernière est bien décevant. Il se contente simplement d'énumérer les thèmes environnementaux et de politique du développement pertinents pour la Suisse. Pas trace d'un programme qui refléterait une conception globale et cohérente de l'action publique, d'une stratégie opérationnelle traduisant l'exigence du développement durable. Aussi le Conseil fédéral a-t-il prolongé le mandat d'IDARio qui doit présenter ce plan d'ici le milieu de l'année prochaine.

On peut douter qu'à cette échéance le résultat soit atteint. En effet, la révision et la coordination des activités de l'Etat, dans la perspective du développement durable, constituent une opération hautement politique. Il s'agit de trouver un dénominateur commun à la politique financière, économique, des transports, de l'environnement notamment. Comment des fonctionnaires, aussi compétents et haut gradés soient-ils, habitués à défendre d'abord leur territoire, pourraient-ils soudain faire sauter les cloisons administratives et remettre en question leurs perceptions et leur manière d'agir?

Ces péripéties mettent en lumière la faiblesse de notre système gouvernemental et de son administration dès lors que se posent des problèmes qui débordent le strict cadre départemental. Or ces problèmes sont de plus en plus nombreux qui exigent coopération et coordination au sein de l'administration. Dans la perspective de la votation de juin prochain sur la réforme du gouvernement et



l'action syndicale dans une situation économique difficile. Une manière aussi de désavouer les revendications de leurs collègues bâlois, trop ponctuelles et traditionnelles, et qui n'ont pas rallié une majorité significative des salariés de la ville rhénane. ■

de l'administration, on s'interroge sur les fonctions des futurs secrétaires d'Etat que le Conseil fédéral a bien de la peine à esquisser. Voici une illustration toute trouvée: en matière de développement durable, un secrétaire d'Etat, répondant directement devant le Conseil fédéral, aurait l'autorité politique et la disponibilité nécessaires à une telle tâche. ■

EN COULISSES

Produit d'avenir, le CD-Rom est pour certains une cause de soucis dans le présent. Par exemple pour cet officier général qui avait égaré le fameux disque du colonel Nyffenegger, d'ailleurs livré sans appareil de lecture! Par exemple aussi pour les innombrables instances mêlées à la production et surtout à la traduction (complètement loupée) en allemand du CD-Rom de propagande pro-helvétique Swiss Click. La NZZ s'énerve sur une pleine page (le 27 février), la Commission de coordination pour la présence de la Suisse à l'étranger se souvient de Séville (La Suisse n'existe pas), Suisse Tourisme dégage toute responsabilité et la centrale de Pro Helvetia perd son temps et ses nerfs à se défendre – sans être directement attaquée.

JFK, alias Jean-François Kurz, futur président du Lausanne-Sports et ancien fondateur-associé de la banque privée genevoise Gutzwiller, Kurz & Bungener, a droit aux ambiguës félicitations du magazine allemandique *Bilanz* (2/96) pour ses talents d'investisseur innovatif. C'est lui qui avait placé en 1988 le premier emprunt public étranger en francs et à taux variable, pour le compte de la Banque nationale d'Algérie. Plus récemment, il a joué les intermédiaires utiles en faveur de Milan Panic, ancien ministre-président de Yougoslavie.

JFK n'est d'ailleurs pas innocent dans l'importante prise de participation au capital d'Hoffmann-La Roche par Pharma Vision, l'un des fleurons de l'empire financier de Christoph Blocher et de son allié Martin Ebner, terreur de l'UBS.

A la tête du groupe BZ (= Bank Zurich), le même Martin Ebner est un financier heureux. Selon *Facts* (8/96), il aurait encaissé en quatre ans près d'un milliard de francs à titre d'honoraires. Pour la seule Pharma Vision, dont il détient 17% d'un capital principalement aux mains de Christoph Blocher, il a touché un chèque annuel de plus de 2 millions. Presque autant que l'administrateur du BZ-Trust, le banquier socialiste (?) Kurt Schiltknecht. ■